



Projection du film
La Sociale

Gilles Perret (réalisateur), Rouge Productions, 2016, 84 min

GRANDES DATES DE LA SECURITE SOCIALE
(document réalisé par Mathieu Peter)

Sous l'égide du
Comité régional d'histoire de la Sécurité sociale Midi-Pyrénées

www.histoiresecump.fr

En partenariat avec



Le Souvenir, non comme une Nostalgie

Mais comme une raison de vivre au présent

AVANT LA CREATION DE LA SECURITE SOCIALE

Vers des protections sociales obligatoires

Les fondements théoriques :

- Bismarck (1881) : cotisations
- Beveridge (1942) : impôt

Des premières protections qui se développent :

- Anciennes pour salariés protégés (régimes spéciaux)
- Fin XIXe : sociétés de secours mutuels (1852, 1898)
responsabilité en cas d'accidents du travail (1898)
- Début XXe : retraites ouvrières et paysannes (1910)
- Après Première Guerre : Assurances sociales (1928, 1930) ; allocations familiales (1932)
- Allocation aux vieux travailleurs salariés (1941)

Mais avec des insuffisances :

- Réformes globales du système envisagées avant 1945

LA CREATION DE LA SECURITE SOCIALE

Les ordonnances de 1945 (I)

Ambitions : de la suppression de l'incertitude du lendemain à un ordre social nouveau

L'avènement de la Sécurité sociale :

- Objectif : système cohérent et complet de la réparation couvrant tous les risques sociaux
- Exemples étrangers et contexte international
- Programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944)

Les Pères fondateurs :

- Ministres du Travail : Parodi (09/1944-11/1945) et Croizat (11/1945-05/1947)
- Directeur général de la Sécurité sociale : Laroque (10/1944-10/1951)

L'ORGANISATION DU SYSTEME

Les ordonnances de 1945 (II)

Une œuvre ambitieuse inachevée :

- Universalité et unité : protection de tous contre tous les risques, au sein d'un même système
- Amélioration relative des prestations
- Dès 1946 un élan stoppé
- Maintien et création d'autres régimes : agricole, fonctionnaires, spéciaux, vieillesse non-salariés, complémentaires salariés

Le contexte historique :

- Politique et syndical : tripartisme, force du PCF et de la CGT, faiblesse du patronat et de la mutualité
- Economique et social : reconstruction du pays, état sanitaire, croissance et plein emploi

La démocratie sociale :

- Délégation : gestion confiée aux intéressés eux-mêmes (syndicats ouvriers majoritaires)
- Autonomie : élections sociales, larges pouvoirs de gestion CA des caisses (budget, directeurs, ASS)

LES PREMIERES REORGANISATIONS

L'ordonnance de 1967

La réforme institutionnelle :

- Séparation financière des risques: 3 caisses nationales pour santé, famille, vieillesse
- Paritarisme : suppression des élections (jusqu'en 1982), désignation des administrateurs par les syndicats

Le contexte historique :

- Politique et syndical : Ve République, concurrence syndicale, contestation patronale
- Economique et social : montée du chômage, accroissement des déficits (maladie), modèle des retraites complémentaires (AGIRC/ARRCO)

Plus de pouvoirs aux exécutifs

- Rôle initial de l'Etat (1945) : fixation des cotisations et des prestations
- Renforcement des directions (1960) : pouvoirs (organisation des services, personnels), nominations plus encadrées (EN3S)

LA NOUVELLE GOUVERNANCE

Le plan Juppé de 1995

La problématique financière :

- Suite aux déficits, redressement des comptes (CADES)
- Nouvelles sources de financement et fiscalisation partielle du système (après la CSG de 1990, la CRDS en 1996)
- Intervention du Parlement : lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS).
- Changement de paradigme : de la démocratie sociale à la démocratie politique

Le contexte historique :

- Politique et syndical : nouvelle majorité, rebond syndical (grèves)
- Economique et social : crise économique de 1993, critères de Maastricht »
- Réforme inattendue et ambitieuse

Plus de pouvoir pour le national :

- Paritarisme et désignations dans les conseils d'administration aux rôles amoindris
- Logique contractuelle : Etat/ Caisses nationales (COG), Caisses nationales/ Caisses locales (CPG) ; objectifs et indicateurs

LES AJUSTEMENTS RECENTS

Les lois « Douste-Blazy » et « Bachelot » de 2004 et 2009

La santé réformée :

- Réforme de l'Assurance maladie : objectifs affichés et sous-jacents parcours de soins, convention médicale, nouvelle gouvernance (Conseils, DG, UNCAM)
- Loi HPST : ARS, Hôpital public
- Renforcement général des directions (Sécurité sociale. Hôpitaux)
- 2016 : Complémentaires santé obligatoires en entreprises (loi juin 2013) ; Protection Universelle Maladie (PUMa)

Le contexte historique :

- Politique et syndical : crise du paritarisme (lois « Aubry »)
- Economique et social : chômage, crise économique, vieillissement démographique

Les rationalisations :

- Verticale (pouvoirs) : modifications institutionnelles, contractualisation
- Horizontale (territoires) : concentration géographique, régionalisation (ARS) et fusions (URSSAF, MSA, RSI)